

CCS4 LITE (32136)



1.	AVERTISSEMENTS GENERAUX.....	3
2.	CARACTERISTIQUES ET COMPOSITION.....	5
3.	INSTALLATION ET CABLAGE	6
4.	FONCTIONNEMENT	10

IDENTIFICATION : GT-0801-MLTPX Indice C
CODE : 32137-02
27/03/2024
FRANCAIS



Siège Social : Zone d'Activités « Les Gailletrous » - rue Louis Pasteur-
41260 LA CHAUSSEE SAINT VICTOR

Tel : +33 (0)2 54 57 52 52 – Fax +33(0)2 54 56 80 00

SAS au capital de 102. 400 € - APE (NAF) 2790 Z – SIRET 310 999 891 00040

1. AVERTISSEMENTS GENERAUX

LIMITES DE LA RESPONSABILITE

Les produits ont été développés en tenant compte des normes et réglementations en vigueur. Les informations contenues dans la documentation technique tiennent compte de l'état de la technique ainsi que des connaissances et de l'expérience acquises au fil des ans.

STANDBY-FRANCE n'est pas responsable des dommages ou conséquences résultant de l'utilisation de ces informations :

- Au non-respect des informations fournies dans la documentation du produit.
- A l'utilisation non conforme du produit.
- A l'installation et à la mise en œuvre des produits effectuées par du personnel non qualifié.
- Aux modifications apportées par l'utilisateur ou l'opérateur de sa propre autorité.
- Des modifications techniques non soumises et approuvées par STANDBY-France
- En cas d'utilisation de pièces de rechange non approuvées par STANDBY-FRANCE

NOTE: LES REPRÉSENTATIONS GRAPHIQUES DANS LE DOCUMENT NE SONT PAS CONTRACTUELLES

RESPONSABILITES DE L'INSTALLATEUR

L'installation de l'équipement sur un véhicule relève de la seule responsabilité de l'installateur.



Seul le personnel chargé de l'installation est autorisé à pénétrer dans la zone de travail.

L'installateur définit les moyens et les matériaux appropriés à la situation afin de livrer une installation complète raccordée et installée selon les règles de l'art.



Seul un personnel informé ou qualifié est en mesure d'effectuer tout ou partie de l'installation de l'appareil.

Personnel informé : sous la supervision de l'installateur, une personne informée de la tâche à accomplir et des dangers potentiels qui y sont associés.

Personnel qualifié : sous la supervision de l'installateur, une personne qui, par ses connaissances, sa formation et son expérience, est capable d'effectuer l'installation en reconnaissant et en évitant les dangers potentiels de l'opération.



L'installation doit être effectuée avec les moyens d'accès et les plates-formes de travail appropriés.



Ne jamais fixer les lumières.



Le port des EPI associés est obligatoire. (chaussures de sécurité, casque, gants de manutention).

STANDBY-FRANCE n'accepte aucune responsabilité pour les déficiences qui peuvent survenir dans la définition du système d'installation, les renforcements éventuels, les forages de toit, l'état et la qualité des surfaces d'installation, l'utilisation des points d'ancrage du fabricant et la définition de l'alimentation et de la protection du système sur la source d'énergie du véhicule.

RESPONSABILITÉS DE L'UTILISATEUR ET DE L'OPÉRATEUR

Les produits STANDBY-FRANCE sont des équipements professionnels qui ne doivent être utilisés qu'à cette fin. Leur utilisation est soumise aux obligations légales en matière de sécurité du travail auxquelles l'opérateur doit se conformer. Ceci s'applique aux règles de sécurité et de prévention des accidents ainsi qu'aux règles de protection de l'environnement. L'utilisation de ces équipements routiers est soumise au respect des règles définies par le code de la route.

Obligation de l'opérateur ::

- Se tenir au courant des réglementations en vigueur en matière de sécurité au travail..
- Effectuer une analyse des risques liés aux conditions de travail particulières sur le lieu de travail
- Adapter la formation des utilisateurs aux réglementations, normes et conditions d'utilisation
- Vérifier régulièrement, lors de l'utilisation du matériel, que les règles de mise en œuvre sont conformes aux règles de sécurité et aux normes en vigueur.
- S'assurer que les opérateurs ont lu et compris le manuel d'utilisation de l'équipement.
- Veiller à ce que les utilisateurs soient régulièrement formés à l'utilisation et informés des dangers liés au fonctionnement de l'équipement.

Mettre à la disposition du personnel les équipements de protection associés à l'intervention et veiller à leur utilisation.

Il est de la responsabilité de l'opérateur :

- D'assurer l'entretien curatif et préventif de l'équipement
- De veiller à ce que les dispositifs de sécurité soient vérifiés régulièrement

2. CARACTERISTIQUES ET COMPOSITION

- 12V
- ON : 20 mA Min / 25A Max
- OFF : 190µA > 12V / 350µA > 24V



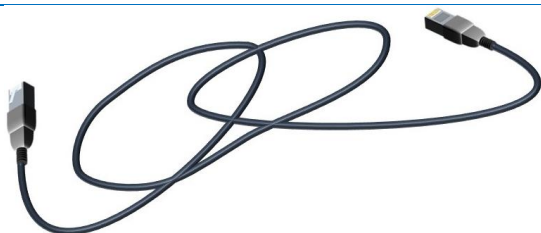
MODPUI CCS-4 LITE : 31855

- 140 x 64 x 33
- 115g



MODCDE BC5T CCS-4 LITE : 32135

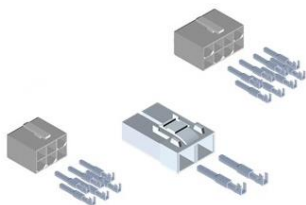
- 120 x 72 x 37
- 100g



FSC BUS RJ45 LG 5M : 32130

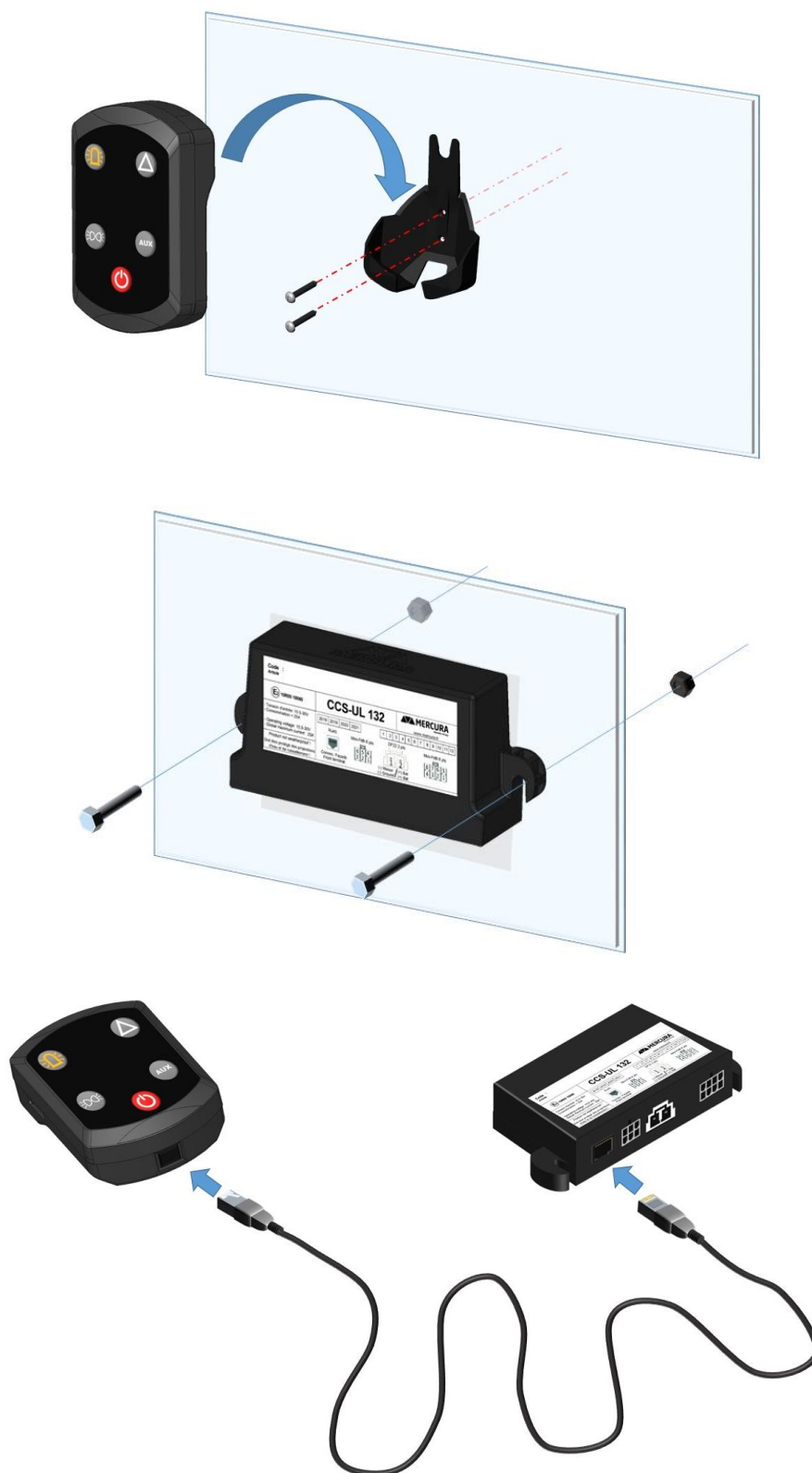


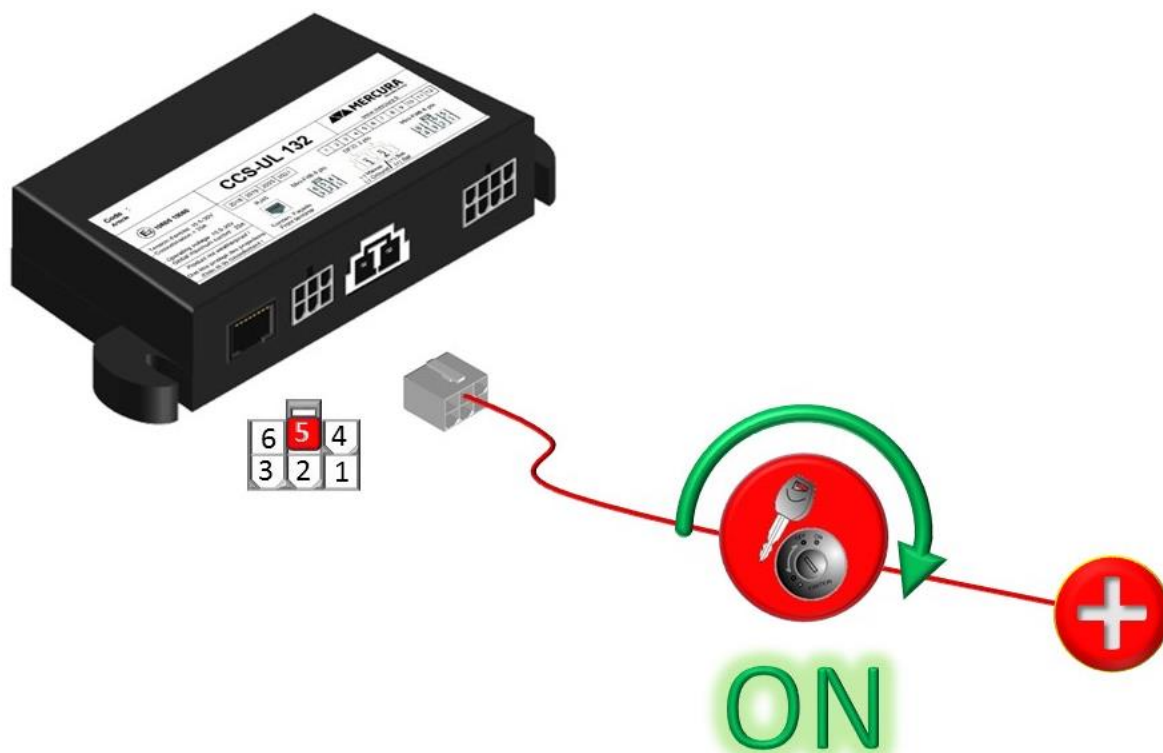
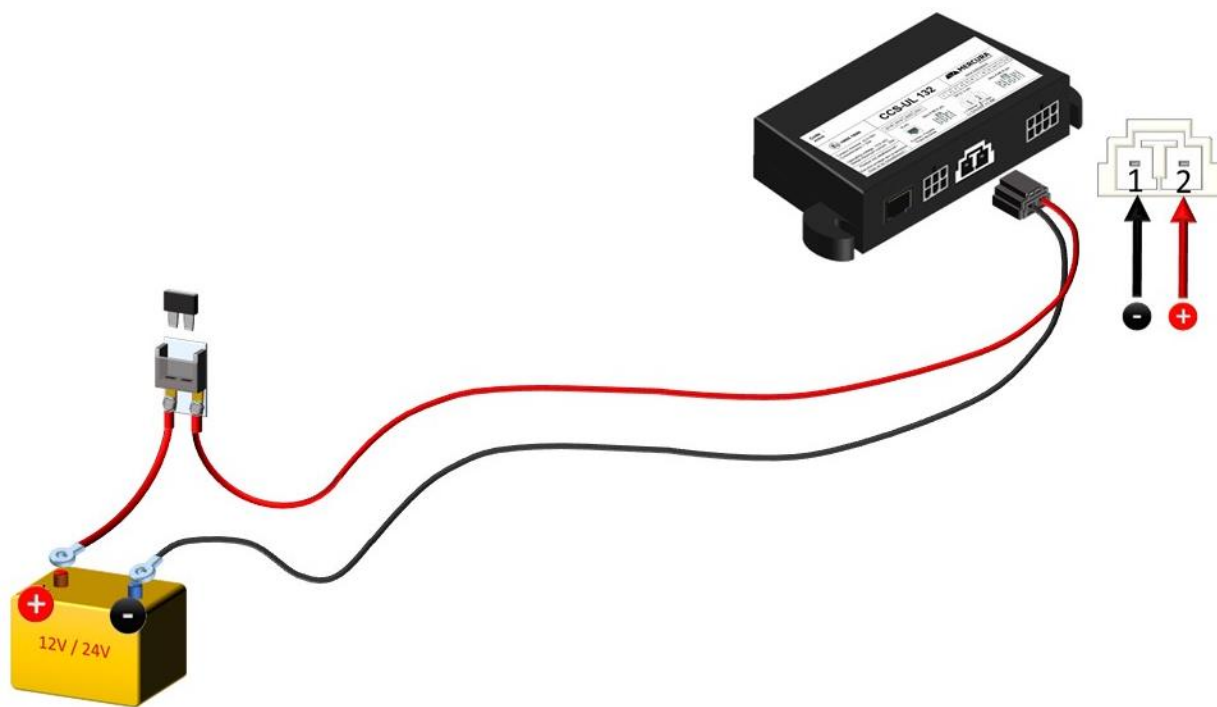
ENS PORTE FUSIBLE 15A

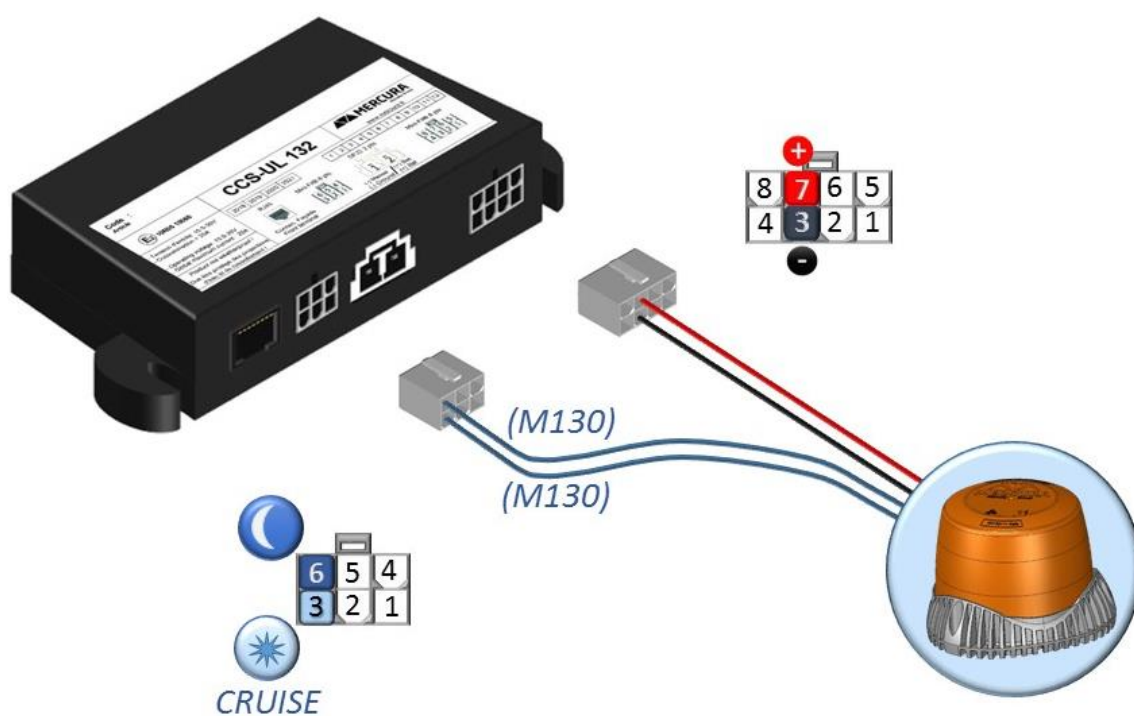
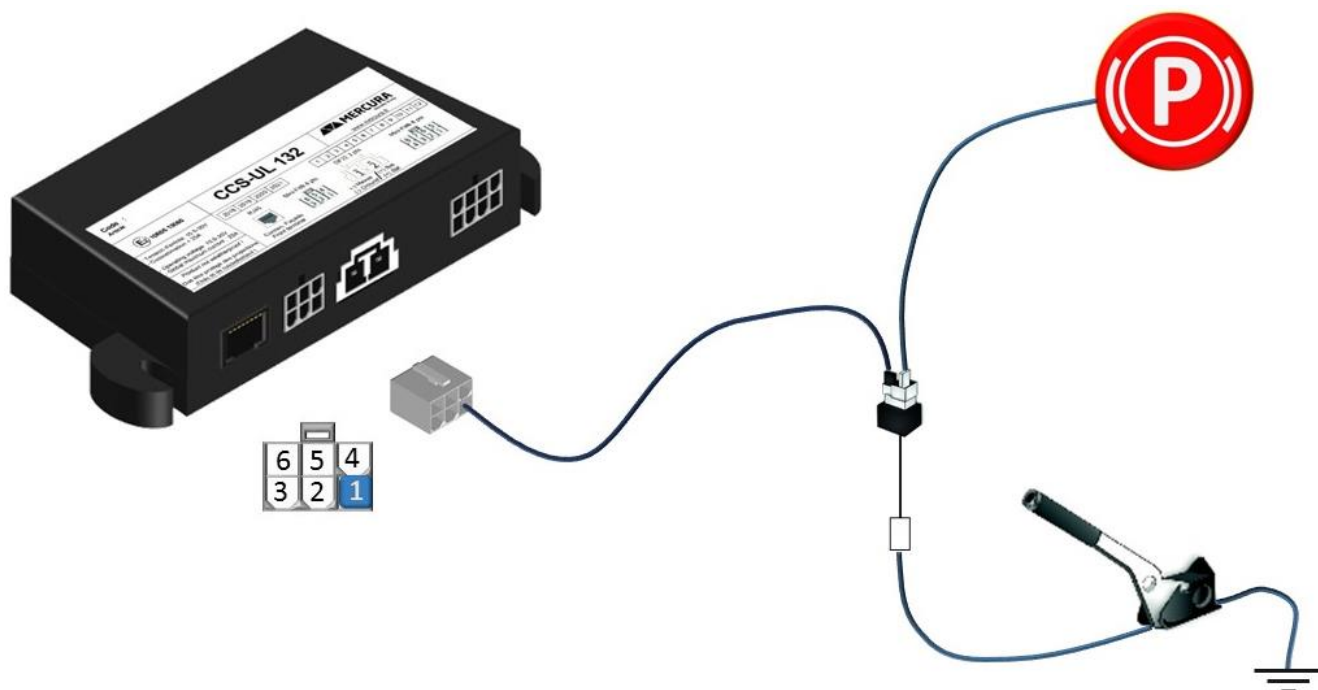


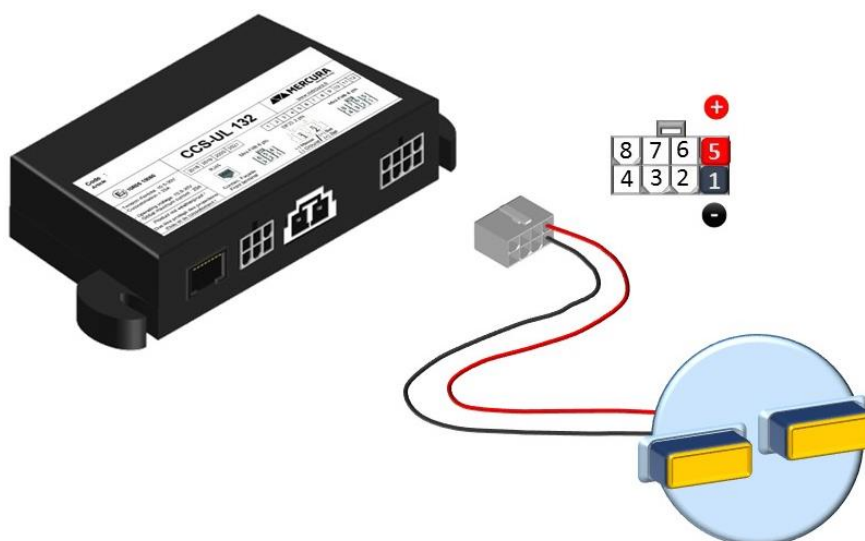
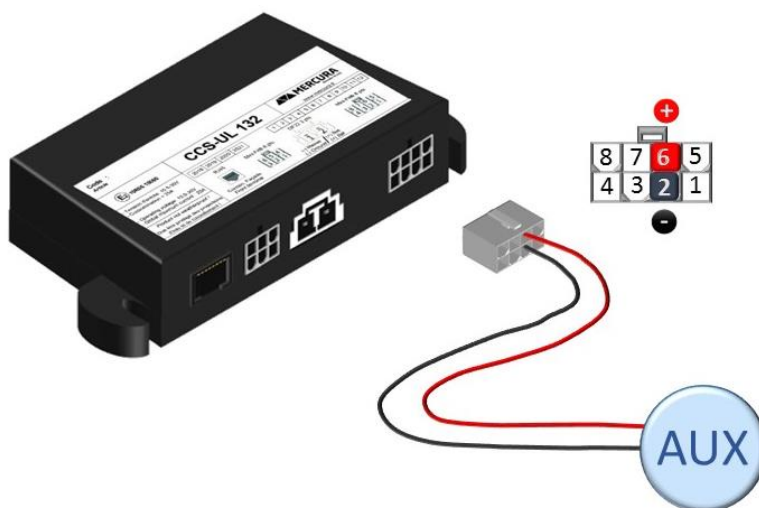
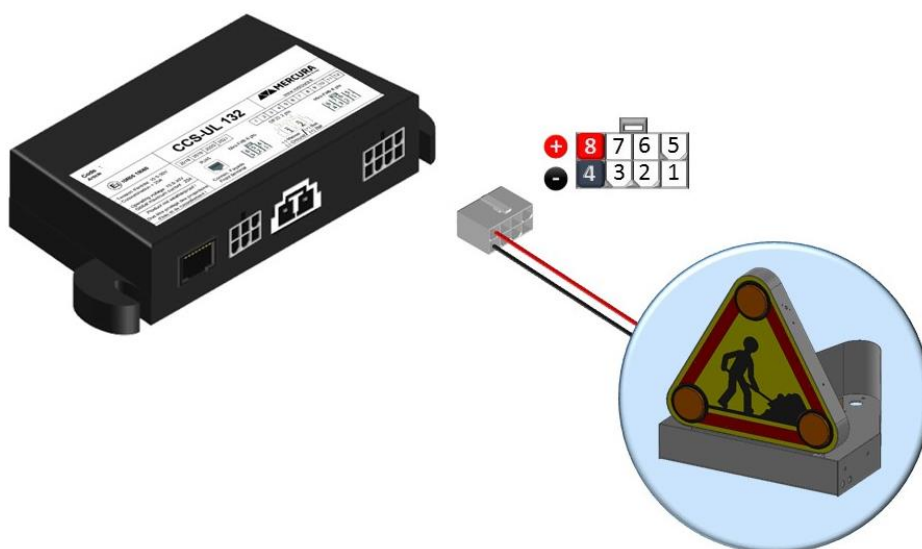
KIT CONNECT CCS-4 LITE: 31854

3. INSTALLATION ET CABLAGE









4. FONCTIONNEMENT

ON



ON



ON



ON





20 sec



